

## Ville de Paris

### Projet d'aménagement de la Porte de la Villette

#### Compte-rendu de la réunion publique du 23 mars 2021

Environ 150 personnes ont participé à la réunion en visioconférence, de 18h30 à 21h.

Etaient également présents :

- François DAGNAUD Maire du 19<sup>e</sup>
- Emmanuel GRÉGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques.
- Karine FRANCKET, Maire d'Aubervilliers
- Adel ZIANE, Plaine Commune, Vice-président en charge de l'Aménagement et de l'urbanisme
- Roger MADEC, Conseiller de Paris, Conseiller spécial auprès du Maire du 19<sup>e</sup>
- Halima Jemni, Première adjointe au Maire du 19<sup>e</sup>, chargée de la transformation de l'espace public, de la voirie, de la coordination des travaux sur l'espace public, des transports, des espaces verts et des sports, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier « Place des Fêtes »
- Bertrand KERN, Maire de Pantin
- Alain PERIES, Premier adjoint au Maire de Pantin chargé de l'urbanisme, Conseiller territorial d'Est Ensemble
- Gaylord LE CHEQUER Est Ensemble, Conseiller délégué chargé du Faubourg et de l'aménagement des abords du T1
- Dominique LABROUCHE, Sous-Directeur des Ressources à la DEVE (Direction des espaces verts et de l'environnement) à la Ville de Paris
  
- Marie-Hélène Cussac, Ville de Paris/Direction Urbanisme
- Fernande Ntsame Abegue, Ville de Paris/Direction de la Voirie et des Déplacements
  
- Sébastien ROULOT, SNCF Immobilier, en charge des projets parisiens
- Vincent Souyri, RATP Habitat
- Michel GUTHMAN, agence MG-AU, en charge de l'étude urbaine
- Lola MAGAZ, agence Alphaville, membre du groupement d'étude urbaine
  
- Thibault LEMAITRE NTONI, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation
- Léa GOLFIER, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

[Le diaporama de présentation de la réunion est disponible sur](#)

<https://idee.paris.fr/media/default/0001/01/8d3cd681f00cb820b3092c791461f7e4ec3a4bd1.pdf>

## MOT D'ACCUEIL DES ÉLUS

**François DAGNAUD, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement**

Le grand nombre de participants à cette réunion, rappelle combien la concertation est attendue. Il y a déjà eu une réunion publique et deux événements de concertation en 2019, cette réunion, et la suite qui est déjà prévue.

Depuis notre dernier rendez-vous en juin 2019, il y a eu le renouvellement municipal, la crise sanitaire, qui ont inévitablement espacé les rendez-vous. Ce temps supplémentaire a été un temps utile qui a permis de concrétiser les négociations avec le ministère de l'intérieur, d'accueillir la SNCF dans le tour de table, en intégrant les 5 hectares de son foncier dans le périmètre du projet. La RATP a pu retravailler son projet initial

pour désenclaver le foncier SNCF, et la Ville de Paris a pu de clarifier ses priorités et les partager avec Pantin et Aubervilliers.

C'est une grande chance et une grande responsabilité de concevoir un nouveau quartier, à l'échelle métropolitaine, à l'heure du changement climatique et de la ville résiliente, qui nous obligent à penser et à faire la ville à l'horizon 2025, autrement, avec des enjeux de végétalisation, d'éco-conception, de plantation d'arbres, de maîtrise des flux de circulation pour laisser la place aux mobilités douces.

A l'heure de la ville inclusive, nous devons relever les défis, les enjeux du logement pour tous, faciliter l'accès à la propriété, avec des services publics et des équipements de proximité, éducatifs, sportifs, culturels. Avec la nécessité de faire vivre la mixité urbaine, de laisser place à une activité économique et à de grands services urbains, de penser et de concevoir un projet qui s'intègre dans l'éco-système du périphérique au canal.

Ce temps nécessaire pour penser et concerter, ne doit pas être au détriment de l'action et du concret : je veux que cette mandature marque un premier acte concret de la transformation de la porte de La Villette, nous y sommes prêts, avec vous.

**Emmanuel GRÉGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques**

Le projet de concertation, le processus sur la transformation de la porte de la Villette a été engagé il y a longtemps, conformément aux engagements de la maire de Paris de requalifier les portes de Paris en vraies places. François Dagnaud le dit souvent, il est urgent de le faire pour la porte de La Villette. C'est avec un peu de retard, dû à la période électorale et la crise sanitaire, que nous pouvons reprendre ce projet. Merci aux services qui ont travaillé et qui vont pouvoir nous présenter un point d'avancement ce soir.

Je tiens à remercier les élus, les maires de Pantin et d'Aubervilliers, les représentants des deux territoires Plaine Commune et Est Ensemble, et les partenaires qui sont au cœur de ce projet, la SNCF, la RATP et bien d'autres.

La porte de La Villette est un projet qui doit être construit collectivement avec les communes limitrophes, les territoires concernés. C'est ensemble que nous arriverons à relever le défi contre les mésusages et les dégradations de l'espace public.

Il y a de nombreux projets de transformation, cohérents, en lien avec la requalification de la RD932 ; le NPRU Villette 4 Chemins et l'Ecoquartier de Pantin. C'est à travers cette démarche partenariale que nous souhaitons le construire, avec le public, nombreux, signe de vos attentes et de l'enthousiasme de la maturation de cette porte.

**Karine FRANCKET, Maire d'Aubervilliers**

Merci aux services et aux élus d'être à l'initiative de cette présentation et de ce travail en concertation, qu'il est impératif de mener.

La Ville d'Aubervilliers est attentive aux projets qui seront développés sur ce secteur, en entrée de ville. Nous souhaitons du verdissement sur ces espaces, retrouver une aménité urbaine et plus de sécurité.

**Adel ZIANE, Plaine Commune, vice-président en charge de l'Aménagement et de l'urbanisme**

Je suis très heureux de participer à cette réunion, quand je vois le nombre de participants, c'est un changement de paradigme, qui traduit la façon de travailler, de manière conjointe entre Paris et les territoires.

Au nom de Plaine Commune, je voulais remercier les élus pour cette invitation. C'est une nouvelle manière de construire, de co-construire entre collectivités avec les habitants, le devenir de nos territoires.

La question des portes nous tient à cœur, de nombreuses concertations ont été lancées comme « les ateliers du périphérique ». Plaine Commune souhaite travailler avec Paris pour amener une continuité de pratiques d'usages, de vie, plutôt qu'une porosité entre Paris et notre territoire.

Plaine Commune et la Ville de Paris réalisent des études très concrètes avec une équipe de programmation sur le périmètre qui va de la porte de la Chapelle à la porte d'Aubervilliers, sur les 500 mètres depuis le périphérique. Cela permettra de créer du lien entre les projets de Plaine Commune et les projets parisiens aux limites intercommunales.

En termes de structuration du travail, plusieurs conventions sont en cours :

- Convention stratégique entre Paris et Plaine Commune
- Convention opérationnelle sur l'aménagement du secteur des portes et entre les villes
- Conventions de projet par secteur entre Paris, Plaine Commune, et les territoires des villes concernés notamment la Seine-Saint-Denis.

Les ambitions et les enjeux partagés sont particulièrement importants, quelques projets structurants sont à venir :

- L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024
- Un projet urbain accéléré à la porte de La Chapelle
- Le prolongement du tramway T8 au sud
- Les transformations de l'A1 et du boulevard périphérique.

Enfin, le sujet très important pour les maires d'Aubervilliers et de Pantin, du projet NPNRU Villette 4 Chemins, au bénéfice des habitants et des mixités, pour résorber cette image dégradée, repenser cette entrée de ville enclavée, cette fracture territoriale.

### **Bertrand KERN, Maire de Pantin**

Les élus ont toujours été demandeurs d'organiser des temps d'échanges. Nous avons travaillé sur la porte de Pantin, il était temps de penser à la porte de La Villette qui était désurbanisée, déshumanisée, qui est un grand cirque à voitures, dangereux. Les portes de Paris sont aussi les portes de nos villes. La porte de la Villette, c'est aussi la porte de Pantin et d'Aubervilliers.

### **Gaylord LE CHEQUER, Est Ensemble, Conseiller délégué chargé du Faubourg et de l'aménagement des abords du T1, en charge de l'aménagement de la Porte de Montreuil jusqu'à la porte de la Villette**

Ce qui se passera sur la porte de la Villette aura un impact fondamental sur le territoire d'Est Ensemble. Il s'agira de chercher des convergences et des complémentarités pour éviter que des projets s'opposent les uns aux autres. La réflexion sur l'évolution du boulevard périphérique œuvrera pour que ce qui nous sépare jusqu'à présent puisse demain nous unir, dans l'intérêt des habitants. Merci à ceux qui ont à cœur d'associer l'ensemble des partenaires limitrophes de la capitale.

## **1. LE MARCHÉ MAGENTA** [Diapositives 9 et 10]

### **Bertrand KERN, Maire de Pantin**

La commune est propriétaire du terrain sur lequel se trouve le marché Magenta, mais ce terrain est sur la ville de Paris. Nous avons développé un projet de démolition/reconstruction de ce marché, sur site, en partenariat avec les services de l'urbanisme de la Ville de Paris.

- Au total 11 000 m<sup>2</sup> de surface sont déployés, avec une forte ambition environnementale sur ce site, l'utilisation de matériaux bio-sourcés, structure béton et bois, et le ré-emploi de 50% des matériaux de la démolition. Il y aura 1800 m<sup>2</sup> de terrasse végétalisée, 403,53 m<sup>2</sup> de pleine terre, et une autonomie énergétique du marché assumée grâce à la mise en place de panneaux solaires.
- La nouvelle halle de marché sera de 1977 m<sup>2</sup> avec 420 mètres linéaires de stand.
- Au premier sous-sol se trouveront 50 places de stationnement
- Au-dessus du marché se trouveront 6000 m<sup>2</sup> de bureaux et un hôtel de 3240 m<sup>2</sup> juste derrière.

Le calendrier du projet est le suivant :

- **2021** : Fermeture du marché Magenta actuel et livraison du marché provisoire en septembre / octobre

- **2024** : Livraison du marché au 1<sup>er</sup> trimestre et des bureaux et hôtel au 2<sup>nd</sup> trimestre.

## 2. LE PROJET OREE [Diapositives 11 à 13]

**Dominique LABROUCHE, à la DEVE (Direction des espaces verts et de l'environnement) à la Ville de Paris**

Sur une parcelle de 6000 m<sup>2</sup> à l'Ouest du square de la Villette, le projet OREE répond à la saturation du crématorium du Père Lachaise (+ de 6000 crémations/an) et à la demande des familles, et permet la réalisation d'un jardin public.

Le projet comprendra :

- Un jardin public de 3000 m<sup>2</sup>.
- Le bâtiment Orée, de 5 niveaux de R-3 à R+1 avec une emprise au sol de 3000 m<sup>2</sup>, un parking en sous-sol ayant le moins d'impact possible sur la rue du Chemin de Fer dans un secteur bien desservi en transports en commun (tramway, bus, métro...).
- Un bâtiment de haute qualité environnementale, conforme aux objectifs du plan « climat air énergie » de Paris, contribuant aux objectifs du plan Biodiversité de Paris.
- Une qualité d'insertion dans son environnement avec une végétalisation importante du bâtiment (murs et toitures) comme un « paysage que l'on peut traverser ».
- Un dispositif de compensation du projet bâti par de la pleine terre est prévu à proximité du site.

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

- **2021** : Procédures administratives (dépôt du permis de construire / Enquête publique / Passage en Conseil Départemental d'Evaluation des Risques Sanitaires et Technologiques/Délivrance des autorisations)
- **2024** : Mise en service, essais, ouverture de l'équipement 4<sup>ème</sup> trimestre.

## 3. PROJET RATP [Diapositives 14 à 18]

**Vincent SOUYRI, RATP Habitat**

La RATP a développé avec son bailleur social RATP Habitat un projet depuis 2015 comprenant :

- Un centre de contrôle technique poids lourds et autobus
- Des logements étudiants (118), familiaux sociaux (16), intermédiaires (35) et privés (99).

Le projet présentait un front bâti sur l'avenue qui marquait la continuité entre l'avenue Corentin Cariou et l'avenue de la porte de La Villette constitué de :

- Un socle béton continu abritant l'activité industrielle RATP du contrôle technique
- Sur ce socle en béton, trois plots de logements en structure bois (poteaux, planchers et façades en bois).

Dans le cadre du travail partenarial sur la Porte de la Villette, de nouvelles orientations globales sur le quartier ont été prises en compte :

- Accentuation des porosités Est/Ouest et désenclavement parcelle SNCF
- Pacification des flux autour de la porte de la Villette
- Liaison avec le canal
- Affirmation de l'axe Flandre Nord/Sud
- Préfiguration à court terme (2025) des aménagements futurs.

Ceci a généré une évolution du projet présenté ci-après.

### **Bruno MADER, *Architecte***

Cette évolution du projet s'accorde aux mutations globales envisagées sur le secteur de la porte de la Villette :

- Pacification des flux et trafics automobiles
- Animation urbaine de proximité
- Connexion douce entre foncier SNCF vers Pantin et lien canal.

Dans le cadre du travail sur le projet, les volumes bâtis ont été remaniés :

- Elargissement de la réserve pour la voie OAP Sud
- Ouverture d'une seconde porosité Est/Ouest vers le foncier SNCF par un espace piéton en escalier prolongeant le lien canal
- Aménagement d'un pignon côté nord amorçant les potentiels programmes qui borderaient la voie de desserte projetée parallèle à la rue du Chemin de Fer.

Deux évolutions majeures ont également été intégrées :

- Abandon de l'activité industrielle poids lourds en rez-de-chaussée
- Création de surfaces importantes (1100 m<sup>2</sup>) destinés à abriter des locaux d'activité.

Enfin, l'offre de logements a été ajustée, au profit de 157 logements familiaux et 106 chambres étudiantes.

## **4. ETUDE SITE SNCF BERTRAND** [Diapositives 19 à 24]

**Sébastien ROULOT, *SNCF Immobilier***

Le terrain était historiquement dévolu au fret ferroviaire et la SNCF a pour objectif la relance du fret ferroviaire au niveau national. La Ville souhaite aussi favoriser une logistique urbaine à faible impact carbone en limitant la congestion urbaine. Le SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Ile de France) et le PDU IDF (Plan de Déplacement Urbain d'Ile de France) visent également à préserver les capacités d'intermodalité de terrains tels que le site « Bertrand-Villette ». L'insertion dans le tissu urbain et dans le réseau ferré francilien de fonctions logistiques multimodales requiert, pour fonctionner effectivement, des conditions particulières compte tenu des caractéristiques, elles aussi particulières, du fret ferroviaire (transport guidé et massifié). La SNCF étudie donc actuellement le potentiel du terrain de Bertrand-Villette pour une activité logistique embranchée fer.

La réflexion va se poursuivre, afin de définir dans les prochaines semaines, les types de trains de fret ferroviaire qui pourraient effectivement arriver, manœuvrer et être exploités sur le terrain SNCF. Au 2<sup>nd</sup> semestre, en fonction des résultats de cette réflexion, les services logistiques à envisager seront affinés à l'échelle du projet d'ensemble de la porte de La Villette ainsi que les mesures conservatoires pour le terrain SNCF.

Deux fonctions ferroviaires doivent être maintenues pour ce terrain et seront donc exclues du périmètre mutable : 8 000 m<sup>2</sup> alloués à des fonctions de garage de rames ; la desserte des ateliers de la RATP qui doivent rester raccordés également au réseau ferré.

La SNCF propose d'être l'aménageur de ce terrain, par le biais de sa filiale Espaces Ferroviaires (SNEF) comme elle le fait déjà dans Paris et les grandes métropoles sur des terrains de taille comparable. A la Porte de la Villette, le projet doit être conçu de façon globale avec les propriétaires voisins (Ville, Etat, RATP) et dans une logique métropolitaine (liens avec Pantin). La SNCF s'inscrit donc pleinement dans l'approche partenariale impulsée par la Ville de Paris :

- Une conception urbaine d'ensemble : formes urbaines, trames viaires, ...
- Une cohérence programmatique globale.

L'objectif sera de réaliser un quartier mixte urbain (logements, activités économiques ...) valorisant pour l'ensemble des quartiers avoisinants, et exemplaire sur le plan du développement durable.

## 5. LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA PORTE DE LA VILLETTE [diapositives 26 à 30]

**MG-AU : Michel GUTHMANN, architecte urbaniste, mandataire du groupement d'étude**

L'objectif est de créer un « vrai quartier », une entrée de ville. La porte de La Villette sera une des places du Grand Paris, ce qui la positionne à l'échelle de la métropole.



Figure 1 Périmètre de réflexion élargi intégrant les projets environnants au projet de la Ville

A l'intérieur de ce périmètre de réflexion élargi, notre équipe pluridisciplinaire travaille sur un périmètre plus restreint, à l'ouest de la porte de la Villette. Les grandes orientations urbaines sont les suivantes :

- Continuité affirmée d'une avenue métropolitaine :
  - > Il s'agira de reconstituer une continuité simple, lisible et confortable, retrouver une avenue qui relie les villes et qui puisse accueillir des programmes qui ponctuent cette traversée, gommer cette coupure et faire le lien entre Paris au sud et Pantin, Aubervilliers au nord.
- Liaison entre l'avenue et le quai du canal avec plus de verdure :
  - > La proximité du canal St Denis inscrit le site dans la métropole. Aujourd'hui invisible et peu accessible, difficilement praticable, nous voulons trouver un lien est/ouest depuis le canal jusqu'à l'avenue pour installer un espace public végétalisé qui mette en relation le cœur du futur quartier et le canal Saint-Denis.
- Des interfaces avec le boulevard périphérique pour accompagner sa mutation :
  - > Il s'agira de trouver des moyens de cohabiter à cette infrastructure à court terme et accompagner sa mutation. Réorganiser les bretelles d'accès et de sorties pour les rendre moins encombrantes, plus urbaines, plus compatibles avec le futur quartier. Nous voulons mettre en relation verticalement le niveau du sol de la ville, les piétons, les cyclistes, les usagers avec le niveau du périphérique qui va se transformer et accueillir de nouveaux usages.
- Garantir une cohérence d'ensemble du périmètre à une grande échelle :

[Se référer aux pages 28-30 du support de présentation]

## 6. PRINCIPE DU NOUVEAU SCHÉMA VIAIRE [Diapositives 31 à 34]

**Fernande Ntsame Abegue Ville de Paris : Direction de la Voirie et des Déplacements**

C'est un site extrêmement routier avec des infrastructures qui morcellent l'espace et un trafic routier important. La Ville poursuit trois objectifs pour la transformation du rond-point et des voiries, qui incluent comme donnée d'entrée la suppression du rond-point et la mise à double sens continu de l'avenue de la Porte de la Villette.

1. Renverser la hiérarchie des usages au profit des piétons et des vélos. Changer de paradigme, privilégier les modes actifs. Proposer des cheminements et des voiries de dessertes dédiés aux piétons, vélos, parce que même si c'est un site inhospitalier, il y a un flux piéton et cycliste entre Paris et la banlieue. Nous veillerons à pérenniser les pistes cyclables, pour se connecter au projet du CD93 sur la RD932. Nous assurerons également une mise en cohérence avec l'aménagement déjà réalisé coté avenue Corentin Cariou.
2. Retrouver une continuité entre Paris et la Seine-Saint-Denis, par une liaison apaisée.
3. Aménager des lieux fédérateurs entre Paris, Pantin et Aubervilliers par des équipements et par une transformation de l'espace public. Donner plus à voir le canal de Saint-Denis depuis Aubervilliers.

Cette requalification de l'avenue de la porte de la Villette se fera dans la continuité de la RD932 (réduction de la chaussée, bandes actives, pistes cyclables, voie bus...).

Nous voudrions :

- Relier Pantin Aubervilliers et permettre un accès plus aisé au canal et aux communes voisines
- Avoir une vue d'Aubervilliers vers le canal, mais maintenir les fonctions d'échanges de ce secteur en supprimant le giratoire
- Dédoubler les bretelles à l'ouest qui sont actuellement collées et qui risqueraient de causer des conflits de flux, les ramener vers la porte de la Villette
- Réaliser un couloir de bus pour faciliter les transports en commun, limiter la place de la voiture sur cette avenue structurante
- Maintenir les alignements d'arbres.

L'avenue sera rendue plus : lisible, confortable, végétalisée, agréable. Nous allons maintenir et renforcer la continuité nord/sud, à partir de l'avenue Corentin Cariou jusqu'à la RD 932, penser ensemble et en cohérence, les aménagements pour limiter la place de la voiture. C'est un axe structurant des flux automobiles, mais nous devons mieux partager l'espace public dans une continuité entre nos territoires.

## 7. PISTES DE PROGRAMMATION ET ORGANISATION URBAINE [Diapositives 36 à 44]

*Lola MAGAZ, agence Alphaville membre du groupement d'étude urbaine*

### **Programmation de la fonction urbaine**

Pour répondre aux attentes et aux contraintes de la porte de La Villette, le groupement propose une programmation permettant une diversité d'usages et d'usagers, et une occupation 24h/24 et 7jours/7. Un quartier habité avec des logements mais aussi un quartier actif avec du tertiaire.

Accompagner la mutation du périphérique, l'apaiser pour en tirer d'avantage partie, créer des logements là où c'est possible mais aussi des équipements de proximité pour accompagner ces logements :

- Un groupe scolaire pour la petite enfance à proximité du blvd Mac Donald, proche du parc du canal ou sur le site de l'Entrepôt Bertrand
- Un gymnase le long de l'avenue, visible, accessible, il pourrait être au droit du boulevard périphérique, central par rapport au futur quartier ou plus proche d'Aubervilliers mais toujours sur cet axe nord/sud
- Des bureaux qui sont déjà en partie sur place, en relogant la Préfecture de Police en lien avec le périphérique, à l'emplacement de l'ancien supermarché Casino
- Un ancrage local en lien avec l'économie sociale et solidaire
- Un équipement de logistique fluviale pour limiter le trafic routier
- Le parc du canal sera l'élément principal de ce projet : végétalisation, pratique libre sportive, jeux enfants, promenade...

## 8. CALENDRIER [Diapositive 45]

La Ville de Paris présente le calendrier envisagé pour l'opération et les échéances connues des projets environnants :

2020 - 2021

- Poursuite des études urbaines : études techniques, début des études environnementales, choix du montage opérationnel
- Organisation d'ateliers de concertation

2022 - 2023

- Création de la ZAC
- Poursuite des études et de la concertation

2024 - 2025

- Livraison des premiers bâtiments :  
Halle Magenta, parc funéraire, projet RATP Habitat
- Préfiguration du schéma viaire

## QUESTIONS-REponses

Les échanges sont rapportés de façon thématique, et complétés par une synthèse des avis et remarques exprimées dans le « chat » de la visioconférence.

### Projets environnants

#### Projet Magenta

Suite à une demande de précision, Bertrand Kern, maire de Pantin, précise que le projet du nouveau marché Magenta avec les nouveaux bureaux et l'hôtel sont sur le même emplacement que l'actuel marché. Ce sera une construction de 7 étages, en retrait par rapport à la rue pour laisser passer le soleil dans la rue Magenta.

#### Projet Orée

À l'oral, un habitant se fait le relais de très nombreux échanges dans le chat concernant le projet de parc funéraire. Des personnes y expriment leur incompréhension ou leur opposition à ce projet, sur différents sujets : la notion symbolique de l'implantation d'un tel équipement qui n'est pas jugée apte à « redynamiser » le secteur ou à envoyer un message positif ; l'occupation spatiale d'une nouvelle construction ; la crainte de flux automobiles supplémentaires dans un quartier déjà très saturé ; l'incompréhension du choix de cet emplacement plutôt qu'un autre.

— *Habitant Pantin, rue Magenta. Pourquoi un acharnement à créer un 2<sup>nd</sup> crématorium au nord-est de Paris (après le Père Lachaise) alors que dans le sud on n'en trouve aucun ? Pourquoi on n'utilise pas le cimetière parisien qui est à Pantin ? Pourquoi ne pas prendre en compte l'avis des 2 mairies... d'Aubervilliers et Pantin qui sont contre ce projet comme tous les habitants ?*

**Bertrand KERN**, maire de Pantin, rappelle qu'il reste un « adversaire du crématorium ». Il précise « je reconnais les progrès, je reconnais les efforts de la Ville de Paris en termes d'insertion, de végétalisation de ce parc funéraire. Je note ces progrès mais continue à penser qu'un autre endroit aurait pu être choisi. »

#### Emmanuel GREGOIRE

Les maires d'Aubervilliers et de Pantin s'étaient opposés au funérarium, ils nous ont beaucoup reproché ce projet. Les crématoriums de Paris servent pour toute l'Ile-de-France, nous avons besoin d'équipements de cette nature pour faire face à la demande. Plusieurs sites ont été étudiés, tous les crématoriums d'Ile-de-France sont saturés, il y a un gros déficit sur le nord et le nord-est.

Les élu·es parisiens ont pris des engagements pour faire en sorte que cet équipement s'insère parfaitement dans l'environnement, pour qu'aux abords, on ne voit pas qu'il s'agisse d'un crématorium. Il sera semi enterré, recouvert d'un jardin qui sera accessible, agréable pour la promenade. Pour ce faire, des moyens supplémentaires ont été apportés par la Ville de Paris.

Un crématorium ne crée aucune nuisance, la Ville de Paris a une grande vigilance sur l'insertion paysagère, elle a travaillé pour qu'il soit parfaitement inséré. Les flux de déplacement générés seront dérisoires, beaucoup de personnes utiliseront des transports en commun. Il y aura aussi un jardin au-dessus, un type d'aménagement dont nous avons besoin.

#### François DAGNAUD

La Ville a veillé à choisir le projet qui assure une meilleure insertion environnementale, ce sera la vision d'un parc, ce sera un point d'appui pour le renouvellement de la porte de la Villette. Ce site est cohérent car accessible par périphérique, tramway et métro. L'implantation à Pantin ne nous aurait pas permis de faire un projet en sous-sol et de dégager un espace en surface à végétaliser.

#### Projet RATP Habitat

Plusieurs personnes expriment dans le chat une inquiétude voire une opposition envers un projet jugé trop haut, tandis que d'autres personnes questionnent les typologies qui seront proposées (logements sociaux, de quel type, logements familiaux). D'autres estiment que « 10 étages c'est acceptable si les logements possèdent des « balcons/terrasses pour chaque logement (végétalisation verticale) et un potager sur le toit ».

## Tour Villette

Des questionnements sont formulés dans le chat et à l'oral sur le devenir de la Tour Villette. Certaines personnes s'interrogent sur la programmation de bureaux qui est proposée dans le projet, alors que cette tour est vide. Une personne propose d'y installer un espace de co-working, équipement qu'elle juge manquant à Aubervilliers.

- *Que va devenir la Tour Villette, à l'abandon depuis des années ? Apparemment elle serait à vendre ?*
- *Ce bâtiment reste une identité remarquable du paysage, il mérite d'être valorisé.*
- *Oui la tour est belle. Quand on n'habite pas à côté peut-être. Pourquoi ne pas réinvestir la tour de La Villette pour des bureaux ? Elle est quasi entièrement vide...*
- *Concernant la tour Villette, c'est un bien privé, elle est toujours en vente, si quelqu'un se porte acquéreur pourquoi pas. Elle a été vendue l'an passé, l'acheteur s'est rétracté au bout de 7 jours, actuellement elle est toujours en vente. Il y avait un beau projet avec bureaux, hôtel, restaurant panoramique au-dessus. Si la mairie de Paris ou Aubervilliers veut préempter par rapport à ça, ça peut être possible.*

### Emmanuel GREGOIRE

La tour Villette est située sur la commune d'Aubervilliers. Elle est vide depuis plusieurs années. Des discussions sont en cours entre le propriétaire et les projets d'aménagements de cette tour. La mairie de Paris suit attentivement ce dossier, c'est un bel ensemble, qui peut être un élément structurant pour reprendre la main sur la place Baron, il n'est pas dégradé, il a besoin d'être transformé. La Ville de Paris ne peut pas préempter sur la commune d'Aubervilliers mais elle suit attentivement le devenir de ce bâtiment.

### Gestion, entretien et sécurité du site à court terme

Aujourd'hui en déshérence urbaine, le secteur de la porte de La Villette y gagnera sur tous les plans. Paris avance sur la création d'une police municipale, nous aurons des outils supplémentaires pour réguler, verbaliser. Nous avons co-porté des opérations avec Aubervilliers et Pantin contre les marchés à la sauvette notamment le week-end, nous sommes attentifs aux problèmes de stationnement.

De nombreuses questions et remarques sont exprimées dans le chat sur la gestion du site à court terme, sur l'entretien au quotidien. Plusieurs personnes s'interrogent sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre les ventes sauvages, la prostitution, le trafic, le stationnement en double file, etc.

- *Habitant d'Aubervilliers : « les cyclistes en passant le tram T3 jusqu'à l'entrée d'Aubervilliers sont « en mode survie », le stationnement des camions en journée ou le soir, le manque de nettoyage, la prostitution et la vente de drogue... Les trottoirs sont très abîmés. Quelles actions en urgence ?*
- *J'espère que le projet du crématorium repoussera les différentes situations de squats et deals qui se trouvent sur le passage Forceval. Le carrefour entre la rue Berthier et le passage Forceval ferait tache pour une crémation.*
- *Merci pour l'échéancier mais je reviens une fois de plus sur la période intermédiaire et celle des travaux : comment garantir dès à présent la qualité de vie quotidienne (propreté, traitement des friches, voirie et trottoirs ... ? Cet espace a été laissé à l'abandon dans l'attente d'un projet annoncé depuis des années.*

Des personnes soulignent également les nuisances subies au quotidien (pollution due au périphérique et aux infrastructures) qu'ils devront subir encore longtemps avant une amélioration.

- *On a l'impression que dans 15 ans quand le périphérique sera "apaisé" les habitants du quartier et des nouveaux logements pourront en profiter, en attendant il faudra manger des particules fines et des nuisances sonores...*

### François DAGNAUD

Une Police municipale est en cours de création à Paris, pour aider à la verbalisation et au respect du code de la route. La Mairie a été alertée sur l'émergence de marchés à la sauvette. Nous sommes mobilisés pour éviter l'installation de désordre sur un secteur qui n'en a pas besoin.

La Ville a conscience de la difficulté de la situation et veille à y répondre, la réponse la plus efficace sera le projet de réaménagement.

## Emmanuel GRÉGOIRE

La Ville ne résoudra pas d'un coût de baguette magique les difficultés, mais elle a l'ambition d'apporter une amélioration de court terme, de régulation de l'espace public. La Police Municipale sera fortement mobilisée pour la tranquillité publique, en particulier sur ces traverses très hostiles entre Pantin et Paris, à travers le tunnel Forceval et la place Auguste Baron.

### Place des femmes dans l'espace public

De nombreux échanges dans le chat font état d'un quartier trop « dense et trop masculin », où les femmes ne peuvent circuler en sécurité, un secteur hostile et « impraticable pour les femmes ». Des personnes exigent l'installation de caméra de vidéosurveillance tandis que d'autres estiment que ce n'est pas la solution. Certaines personnes interrogent la Ville sur la réflexion « d'un urbanisme genré » sur ce projet, estimant que cela pourrait être un signal fort pour éviter certains mésusages et sur-occupation de l'espace public et permettre à tout-es de vivre le quartier sereinement.

### Nuisances due aux passages des trains

- *Habitant d'Aubervilliers. Il y a un pont ferroviaire qui accueille une seule voie ferrée au sud de la place Auguste Baron, quel est le devenir de ce pont et de cette liaison ferroviaire qui marque une fracture urbaine supplémentaire ? Je n'en ai pas entendu parler dans les présentations.*
- *L'enchevêtrement entre le périmètre SNCF et le périmètre RATP ?*
- *Nous habitons un immeuble juste aux pieds des trains incessants qui passent de la SNCF, c'est vraiment le fameux pont de la porte de La Villette. Les élus ont-ils prévu quelque chose pour les habitants qui vivent à 10 m de ce passage incessant de trains qui vient de tous bords ? (huit voies de chemin de fer) des trains qui commencent à cinq heures du matin, avec des travaux tous les trois jours sur les voies, sans scrupules, sans avertir les populations, on est vraiment pris pour des moins que rien. Aucune réclamation possible, aucun mail ne répond, rien n'est fait. Est-ce qu'il y a un système spécifique d'ingénierie qui sera proposé par la SNCF ou en collaboration avec la ville et la mairie de Paris ? La zone est en réhabilitation, est-ce que la SNCF pourrait envisager des murs anti bruit sur les rails qui sont particulièrement bruyants ?*
- *Peut-on savoir ce qu'il en est des trains qui passent sans cesse ? Le pont de la porte de La Villette est atroce on habite en dessous de ce pont et il y a du bruit. Personne ne fait rien !*

## Emmanuel GREGOIRE

C'est une voie qui nécessite un maintien d'exploitation, c'est une zone technique d'entretien, nous n'allons pas interrompre ce faisceau ferroviaire. La Ville essaie de veiller à la limitation des nuisances, elle va regarder cela avec l'exploitant. Nous prenons cette remarque en compte et nous reviendrons vers vous.

### Circulation

#### Pistes cyclables

- *Mme Laurenti, Habitante Entrepreneur, Future commerçante d'un magasin de vélo à Aubervilliers. Qu'est-ce qui est prévu concernant la requalification de l'avenue ? Quels types de desserte ? Un maillage réservé aux modes doux ? Qu'en est-il précisément notamment pour les vélos ?*

De nombreuses personnes écrivent dans le chat pour exprimer un mécontentement et une lassitude de l'occupation actuelle des pistes cyclables par du stationnement sauvage, de la présence de poids lourds, du non-respect des cyclistes et de leur sécurité.

**La Ville** rappelle que l'ambition est d'avoir des pistes cyclables de part et d'autre de l'avenue pour s'embrancher à l'aménagement de la RD932 pour une continuité d'aménagements cyclables. Un couloir de bus permettra une bonne intermodalité entre le métro ligne 7 et le tramway T3b et un prolongement jusque dans le nord, avec une desserte, un maillage du site efficace et sécurisé. Les aménagements prévoient des pistes de 2,5 m séparées de la chaussée avec un large trottoir quand cela sera possible.

### Schéma viaire

Plusieurs personnes s'interrogent sur la continuité prévue entre Paris et les communes voisines dans le cadre du projet. Les habitant·es attendent de l'aménagement viarie proposé qu'il fasse la couture, qu'il sécurise les piétons et les cycles, qu'il diminue la présence des poids lourds.

### **Bertrand KERN**

La RD932 est en cours de réhabilitation par le département depuis les Courtilières jusqu'à l'église Sainte-Marthe à Pantin. Une 2<sup>nd</sup>e phase est prévue pour 2022-2023 avec le comblement de la trémie. Des demandes de financement à l'ANRU sont faites, ce serait la fin de la « balafre » entre Pantin et Aubervilliers. Nous avons intérêt à en faire un boulevard urbain apaisé et sécurisé, permettant de relier Pantin et Aubervilliers.

L'aménagement sera évidemment raccordé à la place Auguste Baron. Le passage Forceval, sera traité dans les prochains mois, les deux villes ont la volonté de faire vivre ce passage. En faire un lien et non une fracture.

### **Programmation actuelle**

Plusieurs personnes questionnent le devenir de certains programmes actuels du secteur, auquel la **Ville de Paris** apporte les éléments de réponses suivants :

- Le lieu culturel Glazart : la mairie du 19<sup>ème</sup> travaille avec eux sur une relocalisation, envisagée sur le site de la Halle aux cuirs.
- Le bâtiment Commanderie ex-supermarché Casino : le bâtiment de la Préfecture de Police devrait être relocalisé sur ce site.
- Le Paris Event Center : une réflexion est en cours avec cet exploitant, un redéploiement serait possible sur le site pour ce type d'activité.

### **Programmation et formes urbaines**

- *Quelle serait la hauteur des bâtiments ? Quelles formes de logements ?*
- *Le quartier Aubervilliers 4 Chemins est déjà dense et noir de monde, vous parlez d'habitations, de densité au détriment d'espaces verts supplémentaires dans un quartier déjà dense...*
- *Le quartier des 4 Chemins est déjà extrêmement dense, noir de monde, les bus sont toujours bondés. Très bien pour les espaces verts mais pourquoi encore du logement ?*

Plusieurs personnes indiquent dans le chat qu'elles sont inquiètes de l'offre de logements qui est proposée. Pour certains, les nouveaux logements entraîneront forcément des flux de voitures, dans un lieu déjà saturé et que l'on tente d'apaiser, ce qui est contradictoire. D'autres considèrent que le projet et les opérations environnantes proposées sont surtout une « opération immobilière » pour la Ville, la Préfecture de Police, la SNCF et la RATP. Certains s'inquiètent d'une « densification » du quartier.

- *Quelle sera l'ambiance, l'occupation des rez-de-chaussée de la place ? Quelle vision, à quoi cela ressemblera ?*

Une personne rappelle l'attente des habitant·es d'une requalification ambitieuse et qui transforme l'ambiance des lieux : « *Il faut la même exigence que pour des espaces publics parisiens, plus centraux comme la place de la République, des terrasses de cafés, des commerces, des lieux agréables. Une ville un peu conviviale, et pas seulement de grandes infrastructures nécessaires à la métropole.* ». D'autres vont dans ce sens et insistent sur la demande de mixité de programme : « *commerces de proximité, culture, écoles, services publics pour répondre à l'augmentation de population ?* ».

Une habitante du 19<sup>ème</sup> en profite pour signaler que le quartier Rosa Parks comporte beaucoup de restaurants mais aucun commerce d'habillement, et demande s'il y a un projet de mettre en place un marché boulevard MacDonald. La **Mairie du 19<sup>ème</sup>** précise qu'elle porte bien un projet de création d'un marché.

**Michel GUTHMANN**, MG-AU

Pas de proposition définitive, on regarde selon les îlots et leurs profondeurs, quels types de logements sont réalisables. Ils seront d'une grande qualité environnementale, confortables, avec des accès à la lumière, ventilés naturellement, bien orientés. Des immeubles collectifs de diverses morphologies avec des espaces extérieurs généreux seront pensés, sur-mesure.

**Emmanuel GREGOIRE**

Il ne peut pas y avoir que des espaces verts, certains terrains sont privés. La végétalisation est un angle très fort de l'aménagement, mais attention aux mésusages. Ils doivent être agréables pour se promener avec des espaces de jeux pour enfants, ils doivent être pensés intelligemment, en complémentarité.

Il existe une grande demande de logements, la Ville porte un projet d'aménagement dans lequel on articule la production de logements avec des exigences environnementales très fortes. Des ateliers de concertation permettront d'approfondir ces questions.

Sur les espaces verts, c'est une demande entendue et portée.

## Programmation – logistique fluviale

— *Pouvez-vous expliquer ce que sera la logistique fluviale ?*

**Damien ANTONI**, MG-AU

Il n'y aura pas de matière première qui partiront car ce n'est pas un port industriel mais un bâtiment, qui permettra à des marchandises (alimentation, ...) qui viennent aujourd'hui par la route de circuler par bateau. C'est une chance d'avoir un petit port de logistique fluvial. L'idée c'est que les marchandises passent au-dessus de l'espace public, pour éviter les croisements de flux au niveau d'un quai. Ce sera intégré sur le plan architectural. L'objectif est de déployer la logistique du dernier km pour enlever des camions des rues de Paris.

## Concertation

— *Olivier Ansart, président de ASA PNE : La concertation ? J'ai le sentiment que jusqu'à présent pas grand-chose n'a été concerté. Dans cette 2<sup>nd</sup> phase qui devrait commencer à l'automne, sous quelle forme va se dérouler cette concertation ? Quelles sont les marges de manœuvre offertes aux habitant-es et acteurs locaux pour faire des propositions ?*

Dans le chat, plusieurs personnes demandent à la Ville de préciser la forme de la future concertation, ainsi que les marges de manœuvre pour « peser sur la programmation ». D'autres estiment qu'ils ne sont pas entendus, et que ce n'est pas une démarche de concertation mais d'information, ou se demandent si la Ville va continuer d'avancer sans l'avis des habitant-es jusqu'à septembre.

**Emmanuel GRÉGOIRE**

Sur le sujet de la poursuite de la concertation, des ateliers thématiques auront lieu à partir de septembre, déclinés sur les sujets de mobilités, végétalisation et équipements. Ils permettront d'approfondir ces questions lors de temps d'échanges plus importants.

## Conclusion

**François DAGNAUD**

Il y a beaucoup d'attentes et une forme d'impatience, nous sommes tous au fait que la situation n'est pas satisfaisante et que les efforts devront être faits.

Une démarche métropolitaine est à l'œuvre pour expérimenter le développement des actions conjointes et convergentes entre les trois communes par un secteur en partage, en commun.

Nous devons concilier nos ambitions dans un espace réduit, c'est un bel espace pour faire de belles choses, mais il faudra faire des choix et dégager des priorités. Il faudra le faire avec les équilibres économiques des collectivités et les partenaires. Des principes de réalités qui n'abaissent pas le niveau d'exigence mais qui lui donnent du concret.

D'autres étapes de concertation sont prévues, notamment des ateliers pour rentrer dans le détail. Nous sommes ravis de constater le niveau de participation, la qualité des interventions. Ces exigences sont du « carburant » pour aider à avancer dans cette opération.

Les élu-es remercient toutes les personnes qui ont animé et participé à ce temps d'échanges. Elle continuera à travailler avec les habitant-es, les collectivités et les partenaires.

Pour toute information ou pour contribuer, rendez-vous sur <https://idee.paris.fr/>